

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

cgt

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

N° 90

JUIN 1993

cgt

MIDI-PYRÉNÉES

«5 de Rodez»

Pour nos libertés,
avec eux, pour tous :

MANIF

RODEZ

18 JUIN



**DECLARATION DE LA C.G.T.
LORS DE LA COMMISSION REGIONALE
POUR L'INSERTION DES POPULATIONS
IMMIGREES LE 28 MAI 1993**

Le nouveau code de la nationalité remet en cause un droit fondamental s'inscrivant dans les valeurs républicaines de notre pays.

Celui-ci ne peut que conforter les campagnes racistes et xénophobes alors que celles-ci doivent être combattues sans complaisance, elles renforcent le drame de l'exclusion et de la marginalisation que connaissent trop de jeunes dans notre pays et particulièrement les jeunes immigrés.

Les jeunes nés sur le sol français, se sentant déjà rejetés de la société, ont peine à croire que les décisions actuelles sont le fruit d'une volonté d'intégration.

Le projet de loi relatif à l'immigration et au séjour des étrangers en France, va entraîner "une régression spectaculaire de la condition des étrangers en France".

Comment peut-on siéger dans un organisme qui a pour but de l'insertion des populations immigrées, alors que l'état cherche l'exclusion.

Monsieur le Président de la CRIPI, les représentants C.G.T. vous demande d'informer le Préfet de Région de notre exigence du retrait de la loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France.

**Pour les Représentants de la CRIPI
Joaquin MIRANDA,
Joao FERNANDES,
Belaïd KACEM.**

CGT
MIDI-
PYRÉNÉES

18 JUIN : PAR MILLIERS POUR NOS LIBERTÉS DERRIÈRE LES 5 DE RODEZ

Nous accusons les directions d'EDF au plan national et en Aveyron, de vouloir jeter à la porte 5 agents de l'entreprise, tous militants de la CGT. C'est très grave.

Pour cela, elles ont décidé de les traduire en conseil de discipline le 18 juin prochain. C'est honteux !

Alors que le 27 janvier, 3.000 personnes manifestaient à RODEZ pour les soutenir ; les directions continuent à s'acharner sur eux. Pourquoi ?

L' ENJEU DU SERVICE PUBLIC ET L'EMPLOI.

Conformément aux orientations nationales, la direction du centre de RODEZ veut casser le service public notamment en zone rurale, au nom de la rentabilité financière. Cela se traduit par la suppression des structures de proximité et de plusieurs dizaines d'emplois qui les composent. Dans plusieurs cantons, de telles décisions engendrent des conséquences dramatiques pour l'économie locale. C'est la mort du monde rural !

P OUR D'AUTRES CHOIX AU SERVICE DES USAGERS.

Dans cette situation, la CGT a pesé de tout son poids pour que toutes les voix se rassemblent autour d'un service public rénové, de qualité, au plus proche des gens, avec les moyens et les emplois qualifiés nécessaires. Autour de cette idée, juste et lucide, se sont rassemblés tous les élus concernés qui avec la population ont en 1990 porté un rude coup à la casse en soutenant lors d'un référendum avec plus de 70 % des inscrits et près de 100 % de oui les propositions de la CGT.

NOUS DISONS HAUT ET FORT QU'EN AGISSANT AINSI, NOS CAMARADES ONT FAIT LEUR DEVOIR DE SYNDICALISTES, C'EST TOUT A LEUR HONNEUR !

CE QUE N'ACCEPTE PAS LA DIRECTION, C'EST LE DROIT DE PENSER AUTREMENT : LE DROIT DE REVENDIQUER.

Il est insupportable que des militants de la CGT aient pu rassembler autour d'autres propositions que celles défendues par les directions EDF/GDF. Et en plus, ils ont fait se rassembler et agir des citoyens dans leurs communes, leurs cantons, avec leurs élus pour défendre leurs intérêts.

C'est cette démocratie-là, qui défend l'emploi, le service public, les libertés, qui deviendrait un délit, serait intolérable au point de la sanctionner !

NOUS NE LES LAISSERONS PAS FAIRE, LÀ COMME AILLEURS.

Dans notre pays, dans notre région, comme aux IMPÔTS en Haute-Garonne, dans les entreprises BAGNAC-LARIVE, et TUE dans le Lot, des militants syndicaux, leurs familles, ce qu'ils représentent sont sanctionnés, trainés devant les tribunaux, harcelés, brisés, pour être simplement porteurs de vraie justice sociale : celle des emplois stables, des salaires décents, celle du besoin des salariés et des populations, celle du respect et de la dignité des gens !

Nous ne laisserons pas faire, pas plus que nous ne laisserons toucher au droit de grève dans les services publics, dans le secteur des transports...

Au contraire, sur le lieu de travail plus de droits sont nécessaires pour les salariés, afin qu'ils puissent réellement intervenir sur tout ce qui fait leur vie au travail.

CETTE JUSTICE-LÀ, NOUS LA DÉFENDRONS ENSEMBLE LE 18 JUIN A RODEZ...

La direction veut se venger et faire payer à nos cinq camarades la résistance du personnel, de la population et des élus soutenus par la CGT. C'est scandaleux !

Il s'agit bien de casser au travers des cinq tous ceux et toutes celles qui s'expriment, agissent et luttent pour imposer d'autres choix. Ils veulent en faire un exemple. C'est ignoble !

« Les cinq » sont un enjeu pour tous.

Nous ne laisserons pas faire. Nous exigeons leur relaxe. On peut gagner à l'image de la direction Transport-Energie du Sud-Ouest EDF, qui vient d'être sévèrement condamnée en Cour d'Appel pour atteinte au droit de grève.

**EN MANIFESTANT PAR MILLIERS A RODEZ LE 18 JUIN,
NOUS PORTERONS HAUT ET FORT LE DRAPEAU
DE LA JUSTICE ET DE LA LIBERTÉ.**

CGT
MIDI-
PYRÉNÉES

**AVEC EUX POUR TOUS,
UNIS, SOLIDAIRES,
NOUS GAGNERONS.**

A RODEZ, POUR GAGNER !

PERSONNE N'IRA EN PRISON ! PAS UN CENTIME NE SERA VERSE AU SYNDIC,

TEL EST LE VERDICT DE LA COUR D'APPEL DE LYON A PROPOS DE NOS 17 CAMARADES DE MANUFRANCE.

C'est un recul considérable imposé par notre formidable mobilisation du 31 Mars. C'est notre succès !

" Il doit être reçu par tous et toutes comme un formidable engagement à continuer avec tenacité dans la voie du rassemblement, de l'unité et de l'action ", a déclaré Louis VIANNET, à la sortie du Tribunal de Lyon.

Quel formidable encouragement pour la mobilisation massive à Rodez le 18 Juin et pour gagner l'annulation de toutes les poursuites contres les cinq !

OUI, NOUS VOULONS GAGNER ! OUI NOUS GAGNERONS !

Les quinze jours qui sont devant nous, ne seront pas de trop pour mobiliser pour la manif d'autant que les manoeuvres du pouvoir et des directions ne manqueront pas!

Ce qui suit, vise à vous indiquer quelles sont les modalités arrêtées par l'UD 12, la Région CGT.EDF, le Comité Régional CGT, pour l'organisation de la JOURNEE DU 18 JUIN.

OBJECTIFS DE PARTICIPATION PAR UNION DEPARTEMENTALE.

HAUTE.GARONNE	500
GERS	100
LOT	50
HAUTES.PYRENEES	200
ARIEGE	100
TARN	250
TARN.ET.GARONNE	100
AVEYRON	appel arrêt de travail dans le cadre journée d'action départementale pour libertés et les revendications.

OBJECTIFS DE PARTICIPATION REGION EDF MIDI-PYRENEES.

SYNDICAT EDF TOULOUSE.VILLE	150
SYNDICAT EDF NORD(31.82.81)	500
SYNDICAT EDF SUD (31.09.32)	800
SYNDICAT EDF CAHORS	100
SYNDICAT EDF RODEZ	500

Plus délégations des syndicats de la FNE dont, déjà connus:

PRODUCTION THERMIQUE ET NUCLEAIRE VALLEE DU RHONE	150
CARCASSONNE	100
BEZIERS-MONTPELLIER	50
PERPIGNAN	10
BORDEAUX	200
PAU	100
AURILLAC TRANSPORT	20
LIMOGES	50
PERIGUEUX	100
EVRY	50

D'ores-et-déjà, les objectifs connus sont identiques à la mobilisation de notre région pour "les Manu", c'est donc vers une imposante manifestation que nous allons.

ORGANISATION TRANSPORT ET REPAS :

° En coopération UD et Région EDF.

Les modalités précises: responsables, bus, horaires de départ-retour, seront envoyées à chaque UD de la région.

° Une participation financière de 70 francs sera demandée à chaque participant.

30 F pour le transport,
40 F pour le repas de midi.

ORGANISATION MANIFESTATION.

° Prévus à 11 H 00, nécessite l'arrivée des bus à 10 H 30 au rendez-vous fixé: GARE DE RODEZ.

Prise de paroles à l'issue de la manifestation de François DUTEIL, Secrétaire Confédéral, vers 13 H 30.

° ORDRE DE MANIF: - " LES CINQ ", personnalités, militants, comité de soutien, banderoles Région EDF, Région Midi-Pyrénées.

- UD: 12. 09. 31. 32. 46. 65. 81. 82.

PIC DU MIDI

Intervention de la CGT lors de la soirée de soutien à l'Observatoire.

Devant un auditoire de 400 personnes le 18 Mai, pour le Comité Régional C.G.T., G.LAGIER, a prononcé l'intervention suivante:

Il est reconnu que le potentiel de recherche de la Région Midi-Pyrénées se situe parmi les tous premiers au niveau national.

Son rayonnement est international ce qui se traduit par la place importante prise par plusieurs de ses laboratoires dans les échanges internationaux. Cette qualité de recherche située en région a pour conséquences des avancées technologiques importantes et contribue au développement des connaissances scientifiques et humaines.

Fondé sur la qualité de son exceptionnel potentiel d'enseignement et de recherche, la Région Midi-Pyrénées affiche l'ambition de se doter d'un pôle universitaire européen.

Dans la note présentée à la discussion au C.E.S.R. sur la constitution du pôle universitaire européen, le rédacteur avait relevé un certain nombre de pôles d'excellence reconnus dans la communauté scientifique internationale et entre autres pour le citer: le pôle d'excellence sur les sciences de l'univers.

A l'annonce de la décision de la cessation d'activités de l'Observatoire du Pic du Midi programmée pour 1998, la première réflexion qui vient à l'esprit est que c'est une très grande contradiction avec la réalité de la recherche et l'ambition de développer l'université de la Région.

Une telle décision nous semble-t-il va fragiliser cette

discipline scientifique dont on reconnaît par ailleurs qu'elle est un des principaux pôles régionaux de l'astronomie en Europe et dont les retombées ont profité à d'autres secteurs.

Deuxième réflexion: c'est inévitablement la comparaison qui s'effectue avec l'abandon du projet HERMES au CNES.

Or, force est de constater, que l'Observatoire du Pic du Midi fait partie du service public de la recherche et comme tout service public (c'est le cas de la SANTE, de la SNCF, des PTT, de l'Enseignement en général et de l'Enseignement Universitaire en particulier où les budgets attribués par l'Etat ne correspondent plus aux besoins et exigent la recherche d'autres financements, ce qui a pour conséquences, des augmentations de la fiscalité régionale et locale + 25.9 % en 93).

L'état se désengage de plus en plus de ses responsabilités ce qui amène des réductions massives de moyens accordés au service public auquel on applique les critères de rentabilité financière à court terme et à courte vue, faisant entrer ainsi l'Observatoire du Pic du Midi dans l'économie de marché sans frein où l'argent est le seul objectif et où toutes les valeurs sont réduites à des valeurs marchandes.

La désintégration sociale se poursuit par l'intérêt exclusif apporté au présent au détriment du futur.

Au total si la décision s'applique pour l'Observatoire du Pic du Midi comme pour HERMES, ce sont des gâchis considérables: les hommes, les savoirs-

faire, les technologies, les coopérations, les financements et en bout de course, les emplois.

Dans la présentation sur les orientations du plan régional, on a pu lire.

Je cite: "Toulouse est un atout majeur pour Midi-Pyrénées, mais pas un atout unique,

et la croissance de Toulouse favoriserait la dépopulation de la Région ". Fin de citation.

Or, la fermeture de l'Observatoire du Pic du Midi qui intervient après la fermeture du parc pèlerins de la SNCF à TARBES, n'est pas de nature à contribuer au développement de TARBES qui affiche aussi une ambition universitaire avec l'ENI et l'ouverture à la rentrée prochaine d'un IUT autonome et de plein exercice.

Toutes ces mesures vont encore accentuer le phénomène que tout le monde dénonce.

Y-a-t-il fatalité à de telles mesures? L'avenir est-il à la recherche de partenariat ou au développement d'un grand service public de recherche et de péréquation, pour lesquels l'Etat devrait pleinement jouer son rôle mettant les régions à égalité et non pas en compétition.

Or le Ministre de la Recherche ne vient-il pas d'annoncer une réduction de son

budget, ce qui signifie bien que cette politique tourne le dos à la satisfaction des besoins des salariés et de la population.

Nous jugeons la décision prise très grave mais rien n'est inéluctable si la mobilisation est suffisamment importante et la C.G.T. y contribuera pour empêcher cette fermeture.

Reportons-nous à l'actualité récente: ELF avait décidé de fermer le site de BOUSSENS, 7 000 manifestants à ST GAUDENS, du jamais vu dans cette partie du département, tout le COMMINGES dans l'action, ELF est revenu sur sa décision.

L'avenir de l'Observatoire du Pic du Midi est un véritable enjeu de société, la C.G.T. soutient tous les personnels de l'Observatoire qui luttent contre cette mesure.

L'importance de la situation exige un vaste débat démocratique: le personnel de l'Observatoire du Pic du Midi de toutes catégories, doit participer à l'élaboration des choix qui engagent l'avenir de leur profession et leur propre devenir, car la décision ne peut revenir à quelques experts que ce soit. Le recours à des experts a servi d'alibi en d'autres occasions pour avaliser une politique d'abandon du service public, exemple le rapport Prévost aux PTT qui a contribué au vote de la Loi Quilés, personnel et usagers étaient opposés, aboutissant ainsi à un déni de démocratie.

La C.G.T. demande, appuie et interviendra lors de la saisine de ce problème au C.E.S.R., mais en attirant l'attention qu'il n'y a aucune fatalité et que c'est l'action du personnel qui sera déterminante

TEXTILE :

DECLARATION DU GROUPE C.G.T./C.E.S.R.

L'actualisation du rapport du C.E.S.R. sur l'industrie textile en Midi-Pyrénées, se situe dans un contexte particulièrement aggravé pour les salariés et l'emploi dans ce secteur de notre région:

°CHARGEURS à Lavelanet licencié à nouveau 58 salariés,

°Le plan de l'Administrateur de CTV propose 143 licenciements soit plus de la moitié des effectifs.

°Les salariés des entreprises du TARN connaissent eux-aussi chômage partiel, licenciements...

Cette situation vient de connaître un éclairage médiatique peu habituel avec la manifestation patronale organisée contre les délocalisations. La C.G.T. avec d'autres, a dénoncé cette manipulation organisée par les responsables même de cette politique, de ses dégâts sur l'emploi, le développement économique, bref le

scandale de ces pyromanes qui crient au feu !

Si l'emploi dans le textile en Midi-Pyrénées, a chuté de 38 % de 1980-1990, la production, elle, s'est maintenue voir a cru ainsi que les chiffres d'affaires, note le rapport du CESR.

C'est dire que la modernisation des entreprises régionales s'est faite avec le seul souci d'accroître la productivité, de réduire les effectifs et d'organiser la flexibilité du travail, de presser le pouvoir d'achat. Derrière ce terrible constat des milliers de drames humains, des savoirs faire qui disparaissent entraînant la désertification des bassins industriels.

Loin de condamner cette situation qui sacrifie les hommes, le CESR préconise, au plan régional les mêmes mesures, les mêmes aides ainsi "qu'une réorganisation des modes de travail", c'est-à-dire

plus flexibles pour répondre aux aléas de la production.

Le Groupe C.G.T. est fermement opposé aux orientations contenues dans cette note d'actualisation du rapport textile.

Il est dommage que le CESR ne puisse débattre et se prononcer sur des propositions nouvelles qui seraient de nature à relancer la production.

Ainsi, l'existence d'une véritable filière textile habillement régionale constitue un atout important qu'il faut préserver et développer.

Elle occupe une place décisive en Midi-Pyrénées qui demeure l'une des principales régions textiles françaises.

Son développement passe par la création d'emplois nombreux et qualifiés pour répondre au développement de la production nécessaire afin de satisfaire les besoins sociaux mais

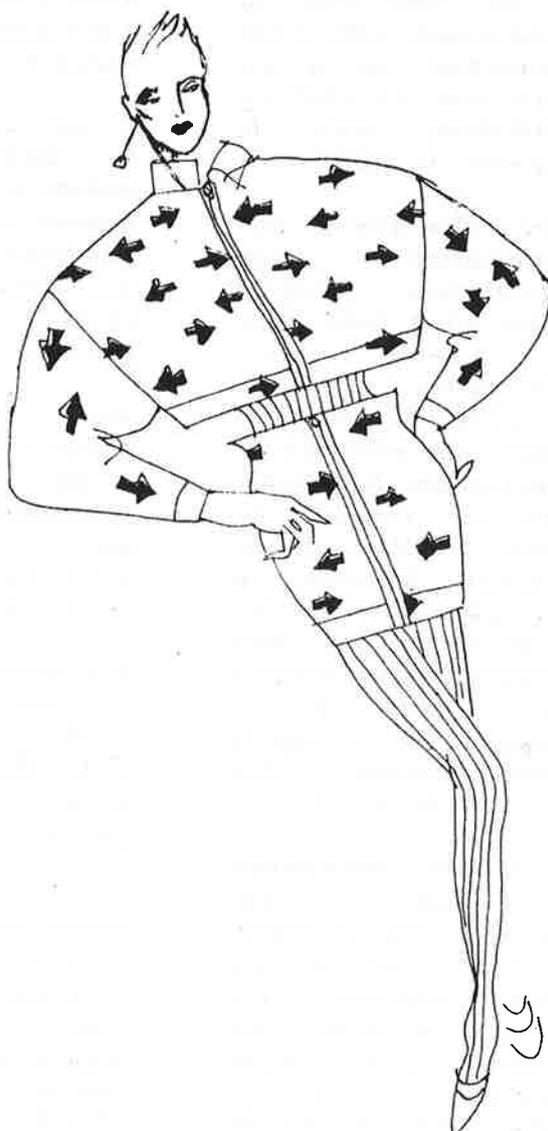
aussi ceux de l'industrie, aéronautique régionale par exemple.

De même que le secteur des tissus administratifs qu'il faut rapatrier, représente des perspectives pour l'industrie textile-habillement, il faut notamment pour CTV rechercher des solutions allant dans ce sens.

C'est pourquoi le Groupe C.G.T. au CESR soutient la proposition de créer un pôle filature-tissage confection en Ariège, tel que préconisé par les syndicats C.G.T. de la profession qui luttent avec les salariés, les populations pour que leur industrie se développe et se diversifie en Midi-Pyrénées, afin qu'elle devienne une région

déterminante pour ce secteur industriel, dont le potentiel régional est sous-utilisé. Au contraire, l'élargissement de la production et son développement ne conduirait pas à de nouveaux et lourds investissements tout en étant créateur d'emplois.

Toulouse, le 24 Mai 1993.



CHOMAGE

FAIRE PAYER LES RESPONSABLES

L'Assurance chômage, c'est le droit - pour toutes et tous - à la sécurité quelques soient les situations d'emploi auxquelles on est confronté. C'est une garantie contre l'exclusion, c'est le respect du droit à la dignité et, tout simplement, à la vie même lorsqu'on est privé d'emploi.

De plus en plus de salariés sont directement concernés par l'indemnisation du chômage:

- parce que tous les jours le patronat annonce de nouveaux plans de licenciement,
- parce qu'ils sont de plus en plus nombreux, victimes de la précarité, en particulier les jeunes, à être placés en situation de chômage entre deux passages à l'entreprise.

**ET POURTANT LE PATRONAT VEUT IMPOSER DE NOUVEAUX RECULS AUX DROITS DES
CHOMEURS.
C'EST INTOLERABLE.**

Personne ne peut accepter que les femmes et les hommes privés du droit fondamental à l'emploi soient en plus privés des moyens de vivre dans la dignité et de rechercher un nouvel emploi.

C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit quand le CNPF parle de "**diminuer les dépenses de l'UNEDIC**".

Cela veut dire en clair :

- ° moins de chômeurs indemnisés,
- ° des allocations en baisse.

Une telle solution est humainement inacceptable. Elle est inefficace pour le budget de l'UNEDIC comme l'a prouvé l'application de l'Accord de Juillet 1992, qui n'a en rien empêché le déficit de l'UNEDIC de s'aggraver.

Au contraire, accroissant le nombre des exclus de l'indemnisation, renvoyant des travailleurs privés d'emploi sur le RMI, faisant de chacun d'eux un coupable en puissance, elle aggraverait la situation des familles et des collectivités locales prenant en charge la solidarité avec des salariés privés de tout droit.

IL Y A DES RESPONSABLES.

LE PATRONAT refuse d'assumer les conséquences de ces choix: il entend faire payer la note aux salariés actifs et privés d'emploi.

Si l'UNEDIC est malade, c'est bien des politiques menées dans les entreprises:

- les plans de licenciements, c'est toujours plus de chômeurs à indemniser et de moins en moins de cotisations,
- les politiques de bas salaires, les diminutions de salaires imposées dans certaines entreprises, c'est la baisse des cotisations.

LE GOUVERNEMENT, lui aussi, doit assumer sa propre responsabilité:

C'est lui qui refuse de se donner les moyens d'empêcher les entreprises de licencier à tout va, d'empêcher que les salariés soient jetés hors de l'entreprise

comme des objets inutiles.

° C'est lui qui annonce jours après jours des mesures en faveur des entreprises sans jamais leur imposer aucune contrainte en matière d'emploi.

° C'est lui qui non seulement laisse les entreprises publiques licencier massivement mais vient d'annoncer la réduction des effectifs dans la Fonction Publique.

LES SALAIRES, LE PAYS, ONT BESOIN D'AUTRE CHOSE.

SOYONS LOGIQUE.

C'est plus efficace pour l'économie du pays de payer des salariés qui ont un emploi que des chômeurs.

° **Il faut inverser la logique actuelle.** Un emploi ça n'est pas un coût mais un moyen de créer des richesses qui vont alimenter.

- les systèmes de protection sociale,

- les besoins des consommateurs, donc d'emplois nouveaux.

° Il faut arrêter les licenciements, augmenter les salaires, développer la protection sociale, assurer à tous le droit à la santé.

OUI, PRIORITE A L'EMPLOI... C'EST CELA LE BON SENS.

DANS L'IMMEDIAT, DES DISPOSITIONS SONT A PRENDRE.

Faire payer les responsables:

° Augmenter immédiatement la cotisation patronale de 0,5 %

-> 8,6 milliards de francs par an.

C'est peu à côté des 25 milliards de cadeaux financiers supplémentaires annoncés par BALLADUR !

° Pénaliser les entreprises qui licencient par une contribution de 3 mois de salaires par licenciement

-> 17 milliards de francs par an.

C'est peu à côté des 1 224 milliards de profits !

° Pénaliser le recours au travail précaire par une contribution de 5 % sur les salaires concernés -> 2,6 milliards de francs par an.

C'est peu au regard du coût salarial de la précarité (accidents du travail, baisse de la qualité des productions et services, problèmes liés à l'insécurité de la vie, à l'impossibilité de faire des projets).

LE GOUVERNEMENT DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITES.

° Il doit intervenir auprès des banques pour abaisser les taux d'intérêt des emprunts auxquels à recours l'UNEDIC.

° Il doit effectuer un contrôle des licenciements et faire respecter la Loi sur les Plans sociaux et le contrôle des financements publics.

CETTE QUESTION NOUS CONCERNE TOUS.

Tous ensemble, salariés actifs et privés d'emploi, nous pouvons faire reculer le CNPF, imposer les moyens pour que chacun vive dans la société.

LA C.G.T. VOUS APPELLE A AGIR DANS L'UNITE LA PLUS LARGE ET A EXPRIMER VOS EXIGENCES, AUPRES

- du CNPF
- du Patronat local
- de l'Administration du Travail

27 MAI :

UN TREMPLIN POUR AMPLIFIER L'ACTION

ARIEGE:

Manifestation à FOIX : 400 personnes

Arrêts de travail:

SNCF FOIX PAMIER	24 H
EDF	4 H
FILPAC.LA MOULASSE/ BERGES	24 H 4 H
CHIMIE.SABART AUZAT 4 H	4 H
FORTECH	4 H
SCE LEZAT	1 H
CPAM FOIX	55 MN
CPAM PAMIER	55 MN
URSSAF	24 H
CAF	24 H
PTT	24 H
HOPITAL FOIX/PAMIER	24 H
HOPITAL AX	24 H
HOPITAL TARASCON	24 H
MAIRIE PAMIER	24 H
MAIRIE ST GIRONS	24 H
MAIRIE TARASCON	24 H
CONSEIL GENERAL	24 H
TISSAGE CENTRAL SUD	1 H
P.TTE. PTAS. OPA	24 H
IMPOTS	1 H 4 H 24 H

AVEYRON :

5 RASSEMBLEMENTS A 17 HEURES A RODEZ, DECAZEVILLE, VILLEFRANCHE, ST AFFRIQUE, MILLAU. :TOTAL DE 400 PARTICIPANTS

Arrêts de travail :

SNCF, EDF, ECOLE EDF ST AFFRIQUE, LIVRE, HBCM DECAZEVILLE.

HAUTE-GARONNE

Manifestation à TOULOUSE (Préfecture - Capitole) : 3000 personnes.
Manifestation à 17H30 à ST-GAUDENS

Arrêts de Travail Secteur Public et Nationalisé

SNPE : 2 Heures
CEAT : 24 Heures
POSTES Arrêts de travail dans une dizaine de bureaux et Centre de tri
EDF Nord : 4 Heures
EDF SUD : 4 Heures
SNCF : 24 Heures CGT CFDT Autonomes Conduite (Toulouse - St Jory, Boussens, St Gaudens, Montréjeau)
CPAM : 24 Heures
CRAM : Arrêt de travail

SERVICES PUBLICS

Communaux Toulouse : 24 Heures
Mairie Fonsorbes : 24 Heures
CROUS : 24 Heures
EQUIPEMENT - Parc Routier

EDUCATION NATIONALE: ATOS et Agents

Université P. Sabatier : 1 Heure
Université Toulouse Mirail : 24 heures
Lycée Bellevue
Lycée St Joseph

SANTE :

CHU Rangeuil, Purpan,; La Grave, Hôtel Dieu, Fontaine Salée : 4 Heures à 8 heures
CHS Marchant : 24 Heures

FINANCES:

Impôts : Débrayage et appel manif : SNUI, CFDT, CGT

SEITA : 2 Heures

AVIATION CIVILE (USAC) Blagnac : 24 Heures

Arrêts de Travail Secteur privé

COMMERCE

Nouvelles Galeries : 2 Heures
Etabli : 1/2 journée
Comptoir Electrique : Assemblée Générale
Carrefour Portet : journée d'expression des revendications
Cantines PTT

METALLURGIE:

DECISION INTERNATIONAL : 24 Heures
ABG-SEMCA : 2 Heures
Garages RENAULT : 2H eures
Aérospatiale : 1 heure d'information syndicale
Microturbo : En lutte contre suppressions d'emplois (grève depuis lundi 24 mai) CGT
CFDT

CONSTRUCTION:

Appel départemental à 24 Heures et pique-nique revendicatif à midi devant la chambre patronale.
SOMARD : 2 Heures

HEUDEBERT : 2 Heures 3 A : Appel à 24 heures pour le 4 juin face à 50 suppressions d'emploi.

INTERPAC- SAPSO : 2 Heures

SEMVAT : 1 heure à la prise de service

AIR FRANCE MONTAUDRAN : 3 H 40

TRICOTAGE TOULOUSAIN : 2 Heures

PECHINEY 1 heure à la suite de 1 heure le 25 Mai
CLINIQUE PASTEUR : Appel à la manif

GERS :

MANIFESTATION A AUCH : 300 participants

Arrets de travail:

PTT: 24 Heures	CHS AUCH : 24 Heures
CHG AUCH : 24 Heures	Aéruim St-Clar : 24 Heures
Hôpital Mirande 4 Heures	Hôpital Vic 4 Heures
EDF 4 Heures	Equipement 4 Heures
TRESOR : 24 Heures	Communaux AUCH : 4 Heures
Cheminots : 24 Heures	Laiterie Villecomtal : 4 Heures
Copperative "Terres de Gascogne " : 4 heures	

Vendredi 28 Mai à 10 heures: les syndicats CGT de l'Equipement, de l'EDF, des PTT appellent à manifester devant le Conseil Général à AUCH, face aux réformes de structures

LOT:

MANIFESTATION DE PLUS DE 200 PERSONNES A CAHORS
MANIFESTATION D'UNE CENTAINE DE PERSONNES A FIGEAC

VILLE MORTE A BAGNAC face aux problèmes d'emplois à l'entreprise BAGNAC-LARRIVE

Arrêts de travail:

LAITERIE DU VIGAN : 24 Heures
Conseil Général : 24 Heures
SOVARI DUBOIS : 1H 30
CONSEIL DES PRUD'HOMES DE CAHORS : 24 Heures
BAGNAC LARIVE 3° JOURNEE DE GREVE
RATIER FIGEAC 2 Heures
IMPOTS : 24 Heures
DDE: 24 Heures
EDF 4 Heures
COMMUNAUX CAHORS 3 Heures
FOYER DE L'ENFANCE LE PEYRAT 4 Heures
HOPITAL DE LEYME : 24 Heures
HOPITAL DE FIGEAC 2 Heures
HOPITAL DE CAHORS
CONCURRENCE ET CONSOMMATION : 4 Heures
POINT P FAUCHAT : 4 Heures
SGPEN : 24 Heures
CABLAUTO 24 Heures
MPSAQ : 1 Heure
PTT 24 H
CENTRE D'ETUDE DE GRAMAT 24 H
SNCF 24 H
EQUIPEMENT 24 H
CAF 24 H (80 % SCE PRESTATIONS).

HAUTES - PYRENEES

MANIFESTATION A TARBES : 800 PARTICIPANTS

Estimation de 5000 salariés dans l'action dans le département.

Arrêts de travail:

IMPOTS : 24 Heures
MUNICIPAUX TARBES : 24 Heures
ALSTHOM: 2 Heures
EDF-GDF : 4 Heures
SNCF : 24 HEURES CGT , AUTONOMES, CFTD
C.A.F : 4 Heures
Centre Gestion des Territoriaux 24 Heures
URSSAF : 1 Heure
Municipaux Bagnères: 24 Heures
GIAT Industries : 1 H 30
FOURNIE GROSPAUD : 24 Heures
SOULE : 2 Heures
PTT : 24 Heures dans 4 services
PEM -Pierrefitte : 1 Heure par poste
EQUIPEMENT : 24 Heures
PECHINEY Beyrède : 2 Heures
SGPEN : 2 Heures
GALLEGO BATIMENT : 2 Heures

TARN

MANIFESTATION A ALBI : 600 PARTICIPANTS

Bilan partiel d'arrêts de travail:

VOA Albi : 2 Heures
EDF Hydro : 2 Heures
STELLA - bois - : 1 Heure
RHONE POULENC SYSTEMES : 4 Heures
EDF Centrale : 2 Heures
Communaux Albi : 4 Heures
Communaux Bassin Carmaux : 4 Heures
EQUIPEMENT : Assemblée Générale
MINEURS HBCM : 24 Heures
LE POUSSAN - Textile - 2 Heures
CATHALO - Textile - 2 heures
VARTP (travaux publics) 2 Heures
SNCF : 24 Heures
PTT : 24 Heures

TARN ET GARONNE

RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION A MONTAUBAN : 200 Participants

Arrêts de travail :

Maison de Retraite Laguepie : 1 Heure
" " Lauzerte : 1Heure
" " St Antonin : 1 Heure
Equipement : 24 Heures
PTT : 24 Heures: variable suivant bureaux
Communaux de Montauban : 24 Heures
Mutualité Sociale Agricole : 24 Heures